Chalets de Noël 2025

DOSSIER D'INSCRIPTION

Au mois de décembre 2025, la Ville de Sens met à disposition, des entrepreneurs de la Fabrique à entreprendre, 3 chalets de Noël. Entre le 28 novembre et le 31 décembre vous aurez l'opportunité d'exposer et vendre vos créations, dans des chalets dans la Grande Rue à Sens. Les dates seront réparties entre les différents créateurs retenus pour bénéficier de ce dispositif.

Les modalités pour exposer dans les chalets au mois de décembre sont :

- être disponible sur une ou plusieurs journées consécutives ou non, entre le 28/11 et le 31/12
- avoir des produits à vendre sur place - l'idée étant de permettre aux clients de réaliser leurs achats de Noël
- apporter son propre matériel - le chalet est équipé de tablettes de présentation et fourni avec l'électricité mais sans mobilier (table, chaise, ambiance lumineuse, etc.) ni rallonge électrique. Le chalet ferme à clé. Toutefois, il vous est recommandé de vous munir d'un cadenas pour plus de sécurité.
- être immatriculé

1. LE CRÉATEUR ET SES COORDONNÉES

Civilité : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : _____ **Prénom** : _____

Date de naissance : ___/_____/ _____ **Nationalité : _____**

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville** : _____

☎ : __.__.__.__.__

: _____

VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise et numéro SIRET :

_____

Quel(s) produit(s) souhaiteriez-vous vendre dans les chalets ? :

A quelle(s) date(s) seriez-vous disponible ? Les installations devront s'effectuer avant 10h le matin et le rangement à partir de 19h, sauf en cas de présence plusieurs jours consécutifs.

☐ Vendredi 28 novembre
☐ Samedi 29 novembre
☐ Dimanche 30 novembre
☐ Lundi 1er décembre
☐ Mardi 2 décembre
☐ Mercredi 3 décembre
☐ Jeudi 4 décembre
☐ Vendredi 5 décembre
☐ Samedi 6 décembre
☐ Dimanche 7 décembre
☐ Lundi 8 décembre
☐ Mardi 9 décembre
☐ Mercredi 10 décembre
☐ Jeudi 11 décembre
☐ Vendredi 12 décembre
☐ Samedi 13 décembre
☐ Dimanche 14 décembre
☐ Lundi 15 décembre
☐ Mardi 16 décembre
☐ Mercredi 17 décembre
☐ Jeudi 18 décembre
☐ Vendredi 19 décembre
☐ Samedi 20 décembre
☐ Dimanche 21 décembre
☐ Lundi 22 décembre
☐ Mardi 23 décembre
☐ Mercredi 24 décembre
☐ Jeudi 25 décembre
☐ Vendredi 26 décembre
☐ Samedi 27 décembre
☐ Dimanche 28 décembre
☐ Lundi 29 décembre
☐ Mardi 30 décembre
☐ Mercredi 31 décembre

A quelle fréquence participez-vous aux ateliers, actions et rencontres proposées par la Fabrique à entreprendre ?

☐ Régulièrement ☐ Occasionnellement

☐ Rarement ☐ Jamais

2. ENGAGEMENTS DU CANDIDAT :

☐ Dans le cadre de ma participation, je m'engage, dans ma communication (visuels, réseaux sociaux) autour des Chalets de Noël, à remercier la Fabrique à entreprendre du Grand Sénonais et la Ville de Sens.

☐ En cas de sélection, je m'engage être présent aux dates qui me seront attribuées. Si je ne peux pas honorer ma présence aux jours retenus, j'ai conscience que je ne serai pas prioritaire sur de prochaines opérations proposées par la Fabrique à Entreprendre.

3. DROIT A L'IMAGE :

☐ J'autorise l'agglomération du Grand Sénonais et la Ville de Sens à utiliser mon image, la prise de photo et de vidéo, ainsi que d'interview pour une diffusion sur les réseaux sociaux et dans tout support de communication et de promotion des activités de la Fabrique à entreprendre, du Grand Sénonais, pour une durée indéterminée (magazines, réseaux sociaux, sites internet des collectivités, de la Fabrique à entreprendre).

4. DONNEES PERSONNELLES :

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais traite des données personnelles dans le cadre de la Fabrique à entreprendre. Ce traitement, effectué sur la base d'une mission d'intérêt public, a pour finalités :
- l'information des personnes sur les actions de la Fabrique à entreprendre
- l'information des personnes sur les actions de l'Agglomération du Grand Sénonais
- l'accompagnement des participants au dispositif et le suivi des créateurs et entrepreneurs dans leur parcours entrepreneurial
- le contact et le partage d'informations avec les participants aux évènements et manifestations organisées
- l'élaboration de statistiques

Les données collectées ne sont conservées que pendant la période strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités puis sont anonymisées. Ces données peuvent être accessibles aux partenaires de la Fabrique à entreprendre et aux acteurs intervenant dans le cadre du dispositif.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification de suppression, de limitation et d'opposition aux traitements de données vous concernant. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) :
- par courrier électronique à l'adresse : dpd@grand-senonais.fr
- par courrier postal, à l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPD) au 21 boulevard du 14 juillet, CS 80552, 89105 SENS CEDEX

Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La date maximale de dépôt des candidatures est le dimanche 2 novembre 2025 à 23h59. Les entrepreneurs retenus pour cette opération seront informés au plus tard le 13 novembre 2025.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature